

BRETAGNE RÉUNIE



Courrier de l'Unité #113

Revue trimestrielle de l'association
janvier, février, mars 2025

8 Des photos souvenirs du
12 octobre

Nous étions 1000 au plus fort de la
journée selon la police.

300 selon Ouest-France.

10 15 janvier 1790 :
suppression de la
province de Bretagne

L'État français pouvait dès lors enclen-
cher définitivement sa politique de
suppression des autonomies locales et
de répression des identités.

15 Communiqué de Presse
du Conseil Régional du 14
novembre 2024

En Écosse, au Pays de Galles et en
Irlande, Loïg Chesnais-Girard resserre
les liens de coopération avec les nations
celtes.

Hor gwellañ hetoù
evit 2025
eus ur Vreizh
kaer, pinvidik hag adunvanet

Nos meilleurs vœux
pour 2025
d'une Bretagne
belle, prospère et réunifiée



bretagnereunie.bzh

BP 49032
44090 NANTES/NAONED
Cedex 1
06 82 67 19 46



3 Éditorial
Pennad stur

4 Bogue d'or 2024

5 Communiqué de Presse du comité
morlaisien de Bretagne Réunie

6 Remise du collier de l'Hermine à
Monsieur Higgins, président de
l'Irlande

7 Une virée nostalgique dynamique
en Solex entre Saint-Nazaire et Le
Croisic

Nature de Breton

8 Journée d'action pour la réunification
à Nantes le 12 octobre 2024

10 Pourquoi j'arrête mon abonnement à
Ouest-France ?

Yves Lainé

15 janvier 1790 : suppression de la
province de Bretagne

11 Quand les jeunes bretons, bretonnes
subissent la coupure avec le reste
de la Bretagne tant au niveau études
que stages

Suprémacisme ?

12 Salon des Vins bretons « Vignes et
Saveurs de Bretagne » Saint-Nazaire

Le coin lecture

14 Saint-Nazaire 2019 : engagement
pour la langue bretonne, un pas en
avant, trois (?) pas en arrière !

Conseil d'État

15 Communiqué de Presse du Conseil
Régional du 14 novembre 2024



Cagnotte pour Jean-François

Là encore votre soutien breton a été efficace.

En plus de ses soucis de santé liés à son agression, il ne fallait pas que son incapacité à reprendre le travail entraîne des soucis financiers dans son activité de professionnel au statut d'indépendant.

Vos retours avec vos participations financières par l'envoi de chèques souvent accompagnés d'un petit mot de soutien ont fait très chaud au cœur de Jean-François mais aussi de nous tous, toutes, administrateurs de Bretagne Réunie.

Vous le savez, nous sommes bénévoles et notre argent personnel est mis à contribution. Pour nos déplacements et frais divers et variés. Nous le faisons sans regret car la passion pour servir notre juste cause de la réunification est une source de motivation forte.

Mais être agressé en « cadeau » de ces sacrifices, trop c'est trop, RE ZO RE.

Il faut savoir que Jean-François préparait tous les dossiers pour notre infographiste qui ensuite créait le CU - Courrier de l'Unité. Ce numéro 113 n'est pas préparé par lui car il a besoin de repos. Excusez-nous d'avance s'il n'a pas la perfection habituelle.

En tout cas vous adhérents adhérentes comme nous administrateurs administratrices avons la Bretagne au cœur et elle est intégrale, unie à jamais par-delà les attaques administratives.

Breizh da gentañ.

La Bretagne en premier.

Chacune et chacun d'entre vous a pu le constater : Bretagne Réunie est dans la tempête depuis notre manifestation du 12 octobre dernier. Fidèle à la ligne de conduite qui est la sienne depuis sa création, Bretagne Réunie réaffirme sa détermination à laisser tous ses adhérents s'exprimer, quelles que soient leurs opinions politiques dans le cadre des valeurs humanistes qui sont les nôtres.

Malheureusement, profitant de notre stratégie apartisane des groupes extrémistes se sont ingéniés à pourrir notre manifestation.

Certes, ainsi que nous l'avons reconnu dans des communiqués et dans les médias, nous avons commis une erreur en laissant un certain « parti national breton », qui n'a de breton que le nom, déployer sa banderole. Nous avons très vite réalisé notre bévue, surtout après avoir pris connaissance des messages inadmissibles et sordides exposés sur le site de ce groupuscule.

D'autres manifestants, en mal de reconnaissance, en ont profité pour envenimer la situation donnant lieu de part et d'autre à force noms d'oiseaux, invectives et insultes. Résultat : un de nos militants, membre du Conseil d'administration, décidé à empêcher les hurleurs de se battre, a été gravement blessé.

Nous, les trois Coprésidents, avons ensuite passé notre temps, pendant un bon mois, à répondre aux questions des journalistes de la presse régionale et hexagonale, en expliquant coute que coute la ligne de conduite a-partisane de Bretagne Réunie.

Pourquoi une ligne a-partisane ?

Dans le climat délétère actuel où seuls les extrémistes sont véritablement écoutés, encouragés par les médias accrocs au sensationnel et à l'émotionnel, le combat pour la réunification de la Bretagne doit être mené avec sérénité, détermination et dans l'écoute des opinions diverses, dans un cadre démocratique de tolérance et d'échange responsables et bienveillants. Des idées fortes, et la Bretagne à cinq en est une, ne sauraient tolérer l'agressivité, l'entrisme et les putschs que certains groupuscules qui eux aussi n'ont de bretons que le nom, ont décidé de faire sur les associations bretonnes, notamment en Loire-Atlantique. Ils s'y emploient avec la plus mauvaise foi, utilisant menaces, amalgames et calomnies.

Notre devoir impératif est de poursuivre sans faiblesse et sans répit notre ligne de conduite, de développer Bretagne Réunie en un havre de paix où nos militants ont envie d'échanger des idées, de s'enrichir des opinions des autres afin de proposer sans cesse de nouvelles actions et de nouveaux projets.

Avec vous et avec votre aide, nous nous y employons sans fléchir.

Nous vous souhaitons une très bonne et très [...]

Pep hini ac'hanoc'h en/he deus gallet er gwelet : En tournant emañ Breizh Unvan abaoe hor manifestadeg bet an 12 a viz Here. Feal eo Breizh Unvan d'al linenn stur a zo hec'h hini abaoe ma oa bet krouet. Adkadarnaat a ra neuze eo mennet-start da lezel he holl izili da eztaoliñ o soñj, ne vern pe veno politikel a vefe ganto, gant ma vo a-du gant an talvoudoù denelour a zo deomp.

Siwazh, o tennañ gounid eus hor strategiezh er-maez eus nep strollad politikel, o doa lakaet strolladoù estremour o ijin da vreinañ hor manifestadeg.

Hep mar ebet, evel ma oa bet anzavet ganeomp en hor c'hemennadennoù hag er mediaoù, hon doa graet ur fazi p'hon doa lezet ur seurtanvet « strollad broadel Breizh », n'eo breizhat nemet dre e anv, da zispakañ e lietenn. Buan-tre hon doa komprenet e oa bet graet ur fazi ganeomp, dreist-holl goude bezañ lennet ar c'hemennadennoù hudur, ha na c'heller ket degemer e mod ebet, skignet war lec'hienn ar gronnadig-se.

Manifesterien all, c'hoant bras ganto sachañ brud warno, o doa kemeret tro eus an darvoud evit gwashaat an traoù, ar pezh a roas lec'h, eus an eil tu hag egile, da forzh anvioù vil, salmennoù ha kunujennoù. Disoc'h : gwall c'hloazet e oa bet unan eus hor stourmerien, ezel eus ar C'huzul-merañ, hag eñ mennet da virout ouzh ar yuderien ag en em gannañ.

Ni, an tri C'henbrezidant, hon doa tremenet hon amzer da c'houde, e-pad ouzhpenn miz, o respont da c'houlennoù ar gazetennerien rannvroel ha broadel hag o tisplegañ kousto pe gousto linenn stur Breizh Unvan, er-maez eus nep strollad politikel.

Perak ul linenn er-maez eus nep strollad politikel ?

En endro noazus a zo o ren, ma ne selaouer evit gwir nemet an estremourien, hag int kennerzhed gant ar mediaoù sot gant ar c'heleier sebez ha from enno, e rank ar stourm evit an adunvaniezh bezañ kaset gant sederoni, o vezañ mennet-start, hag o selaou menoiù a bep seurt, en ur stern demokratel a gendoujañs ma kendivizer en un doare atebek ha hegarat. N'eo ket peogwir e eztaoler mennozhioù kreñv, ha Breizh pemp departamant a zo unan, ma c'heller gouzañv an dagusted, ar moned e-barzh hag ar poutchoù a gas gronnadigoù zo, n'int breizhat nemet dre o anv int ivez, er c'hevredigezhioù breizhat, el Liger-Atlantel pergen. Stagañ a reont a-zevri ganti, gant ar feiz fallañ, oc'h ober gant gourdrouzoù, kemmeskoù ha falstamallerezh.

Hon dever hollret zo kenderc'hel dibaouez gant hol linenn stur, hep dinerzhañ, kas Breizh Unvan war-raok en ur goudor a beoc'h m'o dez c'hoant hor stourmerien eskemmañ mennozhioù kenetrezo, pinvidikaat gant menoiù ar re all, evit kinnig dizehan oberoù ha raktresoù nevez.

Ganeoc'h ha gant ho skoazell e stagimp ganti a-zevri hep plegañ.

Bloavezh 2025 mat ha laouen a hetomp deoc'h. [...]



En consultant notre site internet,
www.bretagnereunie.bzh

vous retrouverez
nos communiqués de presse,
nos documents, nos Courriers de l'Unité,
nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre
association.

[...] heureuse année 2025 avec, en perspective, notre volonté de faire connaître le plus possible Bretagne Réunie et son combat, y compris au-delà des frontières de l'Hexagone.

Les coprésidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ

[...] En dazont hon eus youl da vrudañ ar muiañ ar gwel-lañ Breizh Unvan hag he stourm, en tu-hont da harzoù ar C'hwec'hkogn zoken.

Ar gengadoriaded

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ

Bogue d'or 2024

Si les rentrées financières n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, nous avons cependant eu des contacts intéressants. Il est vrai que le temps ne s'y prêtait pas, brouillard le matin et temps couvert et frais l'après-midi le samedi ; avec dimanche un temps similaire.

Cela n'a pas empêché Marie-Jo, Marie-Thérèse, Jean et moi de tenir le stand bien fourni. Quels contacts avons-nous eu ?

Quatre jeunes qui après avoir acheté différents articles ont pris des feuilles d'adhésion après l'échange que nous avons eu avec eux. Un maire du Finistère, membre de l'UDB

qui a précisé qu'il existait actuellement deux tendances au sein du parti : les partisans d'une alliance de gauche pour obtenir des strapontins et ceux qui mettent la Bretagne avant toute alliance. Ces derniers seraient ok pour passer des accords avec le Parti Breton pour les municipales. D'autres échanges expliquant notre combat avec en particulier un couple d'américains prenant une feuille d'adhésion et demandant la possibilité de recevoir le Courrier de l'Unité en numérique.

Philippe CLÉMENT



Communiqué de Presse du comité morlaisien de Bretagne Réunie



Depuis la fin 2014, le comité Bretagne Réunie de Morlaix organise des actions « War ar pont » (sur le pont).

Celles-ci se tiennent sur la passerelle piétonne de Saint-Martin qui enjambe la N12.

Samedi 2 novembre, l'opération « War ar Pont » a été interrompue par une équipe de fonctionnaires de police.

Après avoir contrôlé les papiers d'identité des participants et relevé les immatriculations de leurs véhicules, ils ont exigé le retrait des banderoles.

Nous avons fait savoir que nous menions ce type d'action depuis 10 ans et que jamais nous n'avions été empêchés de le faire par les services de police et de gendarmerie, que de plus, nous attachons une grande importance à la sécurité de ces opérations

Raison invoquée: ces actions n'étaient pas « complètement légales » et préjudiciables à la sécurité routière.

Y aurait-il d'autres raisons possibles ?

plainte de riverains agacés par les klaxons ? Faits divers récents relatifs à la sécurité autour des ponts routiers ?



Gageons que le ministre de tutelle des forces de l'ordre, Bruno Retailleau, ancien patron des pays de Loire devrait, s'il en a connaissance, apprécier ce genre d'initiative.

Après une centaine d'opérations à Morlaix, c'est un crève-cœur pour les militants d'arrêter cette action efficace qui affiche une visibilité de notre association et rappelle au grand public la volonté pour une majorité de ses habitants, d'une Bretagne réunifiée.

Comité local de Morlaix

Remise du collier de l'Hermine à Monsieur Higgins, président de l'Irlande

Le mercredi 13 novembre dernier, une cérémonie de remise du collier de l'Hermine a eu lieu à Dublin. C'est la première fois qu'un président d'un pays se voit décerner cette distinction bretonne. Il est important de rappeler qu'un certain nombre d'adhérents ou sympathisants de Bretagne Réunie se sont vus remettre cette distinction qui distingue des personnalités défendant la Bretagne dans toutes ses spécificités (langue, culture, littérature, histoire, géographie, etc).

Citons par exemple, par ordre chronologique : Per Loquet, Pierre-Yves Le Rhun, Yannick Baron, Jean-Pierre Vincent, Gweltaz Ar Fur, Catherine Latour, Yves Lainé, Patrick Mareschal, Jean Cevaër, Mikaël Bodlore-Penlaez, Paul Loret, Michel Chauvin et Yves Lebahy.

Il est important de citer les mots du Président du Conseil Régional de Bretagne, présent lors de la remise à Monsieur Higgins : « Cette distinction, ancienne décoration bretonne

qui date du XIV^e siècle, est décernée par l'Institut Culturel de Bretagne depuis 1972 aux diverses personnalités bretonnes et étrangères qui ont contribué au rayonnement de la langue et de la culture bretonnes » ; « Avec la remise du collier de l'Hermine, la Bretagne salue autant l'homme d'État que le poète. Elle honore l'homme d'engagement que vous êtes »... « En 2024, vous rappeliez au Président Macron l'importance du breton dans la culture française et son lien avec l'Irlande »⁽¹⁾... « Vous avez œuvré au rayonnement de la culture et de la langue bretonne, plus largement de nos langues et cultures celtiques ».

Par la remise de cette distinction, c'est bien la Bretagne réunifiée qui est concernée.

Philippe CLÉMENT

(1) – cf. p32- 50 ans d'action pour la Réunification – Analyse Marketing pour la Bretagne



Une virée nostalgique dynamique en Solex entre Saint-Nazaire et Le Croisic

Le 8 septembre 2024, une atmosphère de fête régnait entre Saint-Nazaire et Le Croisic (Loire-Atlantique) avec la ballade en Solex 'la Transolexine', organisée par la Maison de quartier de Méan-Penhoët à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Cet événement a réuni 105 solexistes, formant un cortège coloré sur les petites routes de la Presqu'île Guérandaise et le boulevard de mer de La Baule.

Accroché fièrement au guidon des Solex, notre drapeau breton le « Gwenn ha Du » flottait au vent, rappelant l'identité bretonne de notre région. Près d'une centaine de ces gwenn ha du ont été gracieusement remis par le Comité Nazairien de Bretagne Réunie, ajoutant une touche symbolique à cette virée nostalgique.

La ballade a été particulièrement bien accueillie par le public; rencontré sur l'itinéraire, ravi de redécouvrir ces mythiques cyclomoteurs, emblèmes d'une époque révolue.

De Saint-Nazaire au Croisic, la bonne humeur et le doux ronronnement des moteurs ont rythmé cette belle journée. Le Solex, bien qu'ancien, ne manque pas de charme et continue de séduire toutes les générations.



Cela fait plus d'une trentaine d'années que cette ballade se fait, ainsi que sur Quiberon en faisant les plus gros rassemblements de Solex.

Philippe CAILLÈRE / Jakez LHÉRITIER CREN

Nature de Breton

Une nouvelle information sur l'état des ventes de beurre aux particuliers nous interpelle sur l'incroyable succès de ce beurre « Nature de Breton » avec son accroche également en breton « Amannerezh Kemper ». Il a également le logo « Produit en Bretagne ».

En trois ans il devient le deuxième beurre breton le plus vendu.

Plusieurs fois j'ai pu constater la rupture dans le rayon de plusieurs hypermarchés et j'ai pu plaisanter avec d'autres clients sur le fait qu'il ne restait que la version beurre doux !

Bien sûr il est bon mais nous le savons, cette belle carte de Bretagne, de la vraie Bretagne répond à l'achat identitaire breton car nous sommes tellement agressés par cette fausse carte administrative qui oublie le Pays Nantais que nous sommes très nombreux à le soutenir par nos achats.



À maintes reprises j'ai constaté que nous étions plusieurs à le rechercher dans le rayon.

Jusqu'à quatre couples ce qui est l'occasion de se parler.

Et je précise que c'est en Vignoble nantais là où je réside.

Alan-Erwan CORAUD

Journée d'action pour la réunification à Nantes le 12 octobre 2024

Nous étions mille selon la police, 300 selon Ouest-France qui a été rapide à diffuser ce chiffre ridicule repris par certains médias mais pas tous !

Voici de belles photos prises par Jean-François avant qu'il ne soit blessé.

Il a pu les sauvegarder, merci à lui.

Une belle mobilisation dans un contexte sociétal difficile.

La mondialisation et les transformations qu'elle opère

dans tous les aspects de notre vie contemporaine bouleversent actuellement les rapports humains, nous le voyons tous.

Faisons en sorte qu'en Bretagne nous puissions continuer à vivre cette solidarité sociétale qui s'exprime tant pour sauver un hôpital que lors d'un fest-noz où toutes les générations se retrouvent.

Les coprésidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ



Pourquoi j'arrête mon abonnement à Ouest-France ?

Cela fait plus de 2 ans que chaque matin (excepté les jours de grève), je trouve l'édition Rennes nord dans ma boîte aux lettres. J'ai arrêté cet abonnement, pourquoi ?

Pour de nombreuses raisons :

- La difficulté, voire l'impossibilité, pour Bretagne Réunie de faire passer ses communiqués.
- La non sélection au Prix de la démocratie 2024 de notre candidature, en ayant présenté notre association détentrice des 105 000 signatures en face à face dans le cadre de la loi Notre. Il est précisé que la notion de temps n'est pas prise en compte, ce qui permettrait de mettre en avant soit des actions passées ou en cours, voire à venir.
- Ce prix est patronné par l'ASPDH (Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste). L'association propriétaire des journaux du groupe Sipa Ouest-France et en citant leur président : « éclairer, informer et relier les citoyens pour faire progresser le bien commun dans le respect de la dignité de chacun ».

- Il n'y a pas sur l'Ille et Vilaine d'autres périodiques. Pour la matière bretonne, il y a bien sûr le Télégramme diffusé sur 3 départements : 22, 29 et 56 mais ni sur le 35 et le 44.
- Les titres du groupe Sipa sont : Ouest-France, le Courrier de l'Ouest (49), Presse-Océan (44), le Maine-Libre (72), la Presse de la Manche (50). L'association possède aussi 90 hebdomadaires, ainsi que des radios. Cela montre bien qu'étant seul la question qui se pose quelle exactitude dans les informations ?
- Cette couverture laisse à penser que la ligne éditoriale est bien pour un « Grand Ouest » et non une Bretagne complète avec ses 5 départements.

Quelques membres du conseil d'administration de Bretagne Réunie ont proposé de candidater pour le Prix 2025 de la démocratie. Notre réponse est négative. Pourquoi perdre du temps, alors que nous connaissons déjà la non réponse.

Philippe CLÉMENT

Yves Lainé

Lors de notre manifestation le samedi 12 octobre dernier, nous avons eu l'honneur et le plaisir de voir Yves Lainé prendre la parole. Nous nous devons de rappeler qui il est.

Yves Lainé est un nantais qui avait comme fonction la direction commerciale du port autonome de Saint-Nazaire. Il est licencié lorsqu'ayant pris conscience de la grave injustice avec la création de la région des Pays de la Loire, il avait créé précédemment en 1974 l'association Mouvement européen B5. Il rejoint, à la suite, Brittany Ferries et pendant 20 ans assurera le développement de

la compagnie maritime. C'est à cette période qu'il sera également membre du CELIB avec en particulier une publication en 1975 : « Europe rends nous la mer ! ».

Il a reçu en 2012 à Guingamp, le collier de l'Hermine.

Il est également auteur de romans historiques et d'essais dont en 2002 « l'ambition de Bretagne d'un Nantais » qu'il m'a dédié en ces termes « À Philippe, ce qui finalement, un jour devra bien se faire ».

Philippe CLÉMENT

15 janvier 1790 : suppression de la province de Bretagne

Depuis le 5 mai 1789, le Royaume de France est en ébullition. Les États généraux (qui comprennent les trois ordres, Noblesse, Clergé et Tiers-État) ont été convoqués

pour cette date par le Roi Louis XVI, à Versailles, afin de procéder enfin aux réformes, notamment fiscales, dont le Royaume a besoin.

Chacun des trois ordres doit délibérer séparément des deux autres et les réformes piétinent, jusqu'à ce que le Tiers État (96% de la population française) se proclame Assemblée nationale, le 17 juin. Bon gré, mal gré, les deux autres ordres s'y rallient et les députés proclament l'Assemblée constituante le 9 juillet.

Puis c'est la prise de la Bastille le 14 juillet et la nuit du 4 août lors de laquelle l'Assemblée constituante vote la suppression des privilèges... à l'initiative des députés bretons du Tiers État.

Très vite, dans l'effervescence et la passion de cette nuit, les députés s'aperçoivent qu'ils ont non seulement aboli les privilèges individuels mais aussi les droits collectifs, notamment ceux des provinces. Les députés bretons (notamment Le Chapelier, député de Rennes, Président de séance) réalisent qu'ils sont piégés. Dans l'euphorie de la nuit, en procédant à l'abolition des droits provinciaux, ils ont accepté le principe de la suppression de la province de Bretagne.

Le lendemain, dégrisés, ils précisent que la décision de l'Assemblée ne peut s'appliquer à la Bretagne que si elle est ratifiée par les États de Bretagne, d'autant que la délégation bretonne à l'Assemblée constituante n'est pas complète : il y manque les députés de la Noblesse de Bretagne qui ont refusé de participer aux États généraux et les députés bretons du Tiers États comme tous les députés en général n'ont pas reçu mandat d'accepter la suppression de leur province.

Le malentendu dure tout l'automne 1789. Les États de

Bretagne ne se réuniront pas. De plus, le 3 novembre, l'Assemblée constituante décrète la suspension des Parlements (Hautes cours de justice ayant précédé les Cours d'appel) et intime l'ordre au Parlement de Bretagne d'enregistrer sa décision (donc de se saborder) ainsi que l'abolition des privilèges du 4 août.

Le Parlement de Bretagne refuse et envoie à la Constituante le 8 janvier 1790 une délégation ayant à sa tête le Président de la Houssaye. Ce dernier déclare à la barre de l'Assemblée : « Nos franchises sont des droits et non pas des privilèges... Cette loi et toutes celles qui ont été rendues sur vos décrets ne peuvent être publiées en Bretagne sans le consentement de la province ».

Cynique, Mirabeau lui rétorqua : « Êtes-vous bretons ? les Français commandent ! ».

Après avoir condamné les magistrats bretons, l'Assemblée constituante décidait, le 15 janvier 1790, de remplacer la Bretagne par cinq départements : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure et Morbihan. La province de Bretagne avait disparu... dans la légalité ? Certainement pas puisque les instances dirigeantes de la Bretagne (Parlement, États de Bretagne) n'y avaient pas consenti.

L'État français pouvait dès lors enclencher définitivement sa politique de suppression des autonomies locales et de répression des identités.

Alain Francis PEIGNÉ

Quand les jeunes bretons, bretonnes subissent la coupure avec le reste de la Bretagne tant au niveau études que stages

Sous prétexte d'orientation les pdl y vont à fond avec propagande. Ici barnum pdl ce samedi à Sant-Nazer.

Il faut savoir qu'un jeune Nazairien qui pourrait faire une poursuite d'études dans le 56 voisin ou Redon sera orienté vers le Mans, Angers ou le 85.

Hubert de St-Nazaire



Suprémacisme ?

Nous assistons depuis quelques temps à des attaques en règle contre tout ce qui est breton.

Tout y passe, Bretagne Réunie, le Gwenn ha Du, le Bro Gozh ma Zadoù... Au nom de « valeurs républicaines » nos ennemis diffament, mentent sans aucune honte. Bien au contraire, ils sont convaincus d'être détenteurs de la vérité, celle d'une France supérieure, éternelle, une et indivisible.

Pourtant, Léopold Sédar Senghor qui a défendu le fédéralisme tant en métropole qu'en Afrique de l'Ouest ne se faisait pas d'illusion au sujet de l'universalisme proclamé par la France.

« La France est le pays qui fait passer son nationalisme pour de l'universalisme ».

Nous sommes en droit de nous poser cette question essentielle : comment appeler un État qui impose une seule langue comme officielle, qui défend une exception culturelle et qui ne reconnaît qu'un seul peuple sur le territoire qu'il contrôle ?

L'idée d'une supériorité de la langue française sur la langue bretonne ou basque par exemple n'est pas clairement exprimée mais la dernière déclaration du Président Macron démontre la paranoïa de nos élites quand il déclare :

« Les langues régionales sont un instrument de division de la nation ».

Dans le même ordre d'idée Valls a exprimé clairement cette peur en déclarant : « la réunification de la Bretagne ce serait ouvrir la boîte de Pandore ». Nous en sommes là au XXI^e siècle ! Il existe un État en Europe qui ne respecte pas le standard des démocraties d'Europe en niant tout droit aux peuples de l'Hexagone. Notre droit légitime au respect de notre intégrité territoriale en fait partie.

La question que nous posons est légitime. Se dessine clairement un dogme faussement républicain qui est en fait du suprémacisme.

FRANCIE HEBDO LE SUPRÉMACISME EXPLIQUÉ AUX CITOYENS Gérard Gérard



© Matthieu LEBRETON

Le suprémacisme est une idéologie de supériorité et de domination : elle affirme qu'une certaine catégorie de personnes est supérieure aux autres et se doit de dominer ou d'asservir, ou est en droit de le faire.

Nous nous rendons compte de cette réalité en fonction d'événements qui révèlent cette idéologie. Le mépris pour Alan Stivell ou pour Nolwenn Leroy par exemple souvent révélée à la télévision par des journalistes, politiciens, acteurs, animateurs...

À travers les siècles des déclarations d'hommes politiques, d'écrivains, de chroniqueurs montrent ce mépris pour la communauté humaine bretonne tout comme pour les « indigènes de la république » au temps des colonies extérieures.

Ce système étatique est en faillite, il se délite et plus il se décompose plus la hargne anti-bretonne s'exprime.

Cette hargne se nourrit d'un suprémacisme qui n'hésite pas à nous diffamer pour ce que nous représentons : une Bretagne solidaire, belle prospère et ouverte sur le monde alors que nos détracteurs s'enferment dans un repli identitaire cocardier inquiétant.

Alan-Erwan CORAUD

Salon des Vins bretons « Vignes et Saveurs de Bretagne » Saint-Nazaire

La première édition en 2024 fut un franc succès.

Le Comité Local de Saint-Nazaire vous invite à venir nombreux le dimanche 16 février 2025. Organisé conjointement avec le réseau labellisé « Vignerons-Artisans de Bretagne ». Les recettes éventuelles seront au profit de Bretagne Réunie uniquement. Une raison de plus d'être présents !

Des domaines viticoles bretons, des ventes de produits de qualité et des dégustations d'huitres et de muscadet accompagneront la journée ainsi que de la restauration galettes et crêpes.

Alan-Erwan CORAUD et Jakez LHÉRITIER

Voir l'affiche en page deux

Le coin lecture Kornig al Iennadennoù



Mon « Histoire de la France, le point de vue breton » vient de sortir

Pourquoi préciser « le point de vue breton » ?

Explications !...

Quand on ne parle qu'une seule langue, elle se confond avec la faculté à communiquer. Quand on parle plusieurs langues, on prend de la distance avec les mots et les syntaxes. En histoire, c'est la même chose. Quand on se limite à des sources françaises, on finit par se prosterner devant une « vérité historique ». D'autres sources, aussi fiables, révèlent d'autres perspectives, qui ne sont pas moins vraies.

Pour écrire mon « Histoire de la France, le point de vue breton », j'ai consulté les anciens chroniqueurs bretons, mais aussi des documents romains, anglo-normands, anglais, espagnols, et autres. La Bretagne, au cours de l'histoire, a été confrontée à tous ses voisins, pas seulement aux Français.

En s'éloignant du point de vue monoculturel franco-français, l'histoire de la France gagne en intérêt ce qu'elle perd en hypocrisie.

La Loire bretonne

Ce livre aux Éditions Ouest-France date de 1993. Il ne fait que 95 pages mais il est très riche d'informations, d'illustrations et photos. On en apprend beaucoup sur notre Loire bretonne qui n'a rien à voir avec la Loire des rois de France en Val de Loire.

Ici, nous sentons la proximité avec l'Océan Atlantique. Les marées d'ailleurs se ressentent jusqu'à la frontière bretonne un peu après Ancenis à Le Fresne sur Loire.

Hélas on ne trouve plus ce livre de la collection « Les Iconos Guides ». Cependant, d'occasion nous pouvons l'acheter en recherche Google.

Il mériterait d'être réédité mais Ouest-France avec ses 13 à 16 millions de subvention d'État chaque année n'aura peut-être pas la liberté nécessaire de rééditer un livre qui ne répond pas au révisionnisme du pouvoir ?

À lire aussi au sujet de la réussite des productions bretonnes :

50 ans d'action pour la réunification Analyse marketing pour la Bretagne

de Philippe Clément



Saint-Nazaire 2019 : engagement pour la langue bretonne, un pas en avant, trois (?) pas en arrière !

Décembre 2019, il y a cinq ans, Saint-Nazaire était la première ville de Loire-Atlantique à recevoir le label breton Ya d'ar brezhoneg. Dans une ambiance très bretonne, au son de la bombarde et du biniou des musiciens du bagad de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) à l'Hôtel de ville et en présence de Lena Louarn, Vice présidente du Conseil régional de Bretagne, le maire, David Samzun, déclarait : « Cette cérémonie célèbre l'obtention de la labellisation de la ville de Saint-Nazaire pour sa promotion du bilinguisme français-breton via la charte Ya d'ar brezhoneg qui signifie Oui à la langue bretonne, proposée par l'Office public de la langue bretonne ».

Tel que l'évènement était relaté dans l'« Écho de la Presqu'île Guérandaise et de Saint-Nazaire » le 18 décembre 2019, comme conséquence de l'adhésion à la

Charte « Ya d'ar Brezhoneg », la ville optait « pour la mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune, la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes, les séances de découvertes de la langue dans le cadre des temps péri éducatifs, la constitution d'ouvrages en breton à la médiathèque et la signature d'un contrat de mission avec l'OPLB ».

Qu'en est-il cinq ans après ? Force est de constater que peu de choses ont changé. Pire, deux membres de Bretagne Réunie, dont un de ses Coprésidents, Alan-Erwan Coraud, ont été expulsés de la séance du Conseil municipal de Saint-Nazaire à laquelle ils assistaient, début 2023. Maintenant, comment faire comprendre à Monsieur Samzun qu'il lui faut respecter ses engagements ?

Les Coprésidents d'après un article de Patrick LECAT que vous pouvez retrouver sur le site web de Bretagne Réunie



Conseil d'État

L'appel à soutien financier pour notre procédure devant le Conseil d'État a été couronné de succès.

Merci à vous ainsi qu'à Skoazell Vreizh qui nous permet ainsi de vous proposer une défiscalisation de vos dons.

Vous recevrez le formulaire adéquate pour votre déclaration d'impôt.

Nous sommes aussi très émus de constater que des

adhérents aux revenus modestes, pas imposés, nous ont adressé une aide financière. Nous avons même pu créer une petite réserve pour les coûts à venir de notre démarche devant la Cour européenne des Droits de l'Homme. De tout cœur merci à vous tous, toutes.

La solidarité bretonne n'est pas un vain mot.

Alan-Erwan CORAUD

Communiqué de Presse du Conseil Régional du 14 novembre 2024

En Écosse, au Pays de Galles et en Irlande, **Loïg Chesnais-Girard resserre les liens de coopération avec les nations celtes.**

Pour son premier déplacement en Écosse depuis la signature de l'accord de coopération en 2023, Loïg Chesnais-Girard a présidé le groupe de contact avec le Royaume-Uni, dans le cadre du Comité des Régions, le 11 novembre. Il s'est également entretenu avec le Premier ministre John Swinney au sujet des énergies marines renouvelables, de l'hydrogène et des Bretons du monde, la diaspora bretonne.

Accompagné de Stéphane Perrin-Sarzier, Vice-président Europe et International, le Président de Région s'est ensuite rendu au Pays de Galles et en Irlande, pour consolider les liens avec les territoires celtes.

À Cardiff, il a rencontré la Première Ministre Eluned Morgan (First Minister of Wales), et célébré 20 ans de coopération avec les acteurs culturels et économiques locaux. À Dublin, après une rencontre avec Seán O'Fearghaill, Président du Parlement, Loïg Chesnais-Girard a assisté à la remise à Michael Daniel Higgins, Président de la République, du collier de l'Hermine, distinction honorant les personnalités ayant œuvré pour la Bretagne, son identité et sa culture.

Le jeudi 14 novembre 2024

Bretagne - Pays de Galles, 20 ans de partenariat

Que de chemin parcouru depuis la signature du premier accord officiel de coopération entre la Région Bretagne et le gouvernement du Pays de Galles, en 2004 ! Au-delà des visites institutionnelles de haut niveau, les échanges se multiplient dans de nombreux domaines, de la culture à l'agriculture, en passant par l'économie.

Un financement innovant

Les deux institutions expérimentent un **dispositif inédit de financement conjoint**. Concrètement, un projet de coopération soutenu par la Région Bretagne peut être soutenu également par le Pays de Galles. Premiers bénéficiaires : **les universités de Rennes (antenne de Lannion) et Cardiff**, qui travaillent ensemble sur des sujets de **cybersécurité**.

Dans ce domaine, il est à noter qu'une délégation galloise

participera, du 18 au 21 novembre, comme chaque année, à l'European Cyber Week (ECW), à Rennes.

Relancer la mobilité des jeunes

Mise à mal par le Brexit, la coopération en matière de mobilité des jeunes est relancée par un **plan d'action Bretagne / Pays de Galles signé en mars dernier**. Deux partenariats prennent forme, qui impliquent les **lycées** René-Cassin de **Montfort-sur-Meu** et Anita-Conti de **Bruz**. Des enseignants de ces deux derniers établissements ont participé au voyage officiel cette semaine.

La culture tisse des liens

Entre le Pays de Galles et la Bretagne, les échanges culturels sont constants. Parmi les points d'orgue de cette coopération, des **concerts communs** ont réuni l'Orchestre National de Bretagne et le BBC National Orchestra of Wales. Le dernier a été donné en avril dernier à Rennes. Des échanges ont également lieu entre le réseau Art contemporain en Bretagne, représenté à Cardiff cette semaine, et le réseau gallois VAGW (Visual Arts Group Wales).

Bonnes pratiques agricoles

Le Pays de Galles et la Bretagne partagent une même vision d'une **agriculture durable**. Une association d'agriculture paysanne des Côtes d'Armor a ainsi pu se rendre, avec le soutien de la Région, chez des homologues gallois pour échanger sur les bonnes pratiques d'**élevage ovin**, secteur primordial au Pays de Galles.

... / ...

Bretagne - Irlande : une coopération récente qui fourmille de projets

Les liens entre la Bretagne et l'Irlande sont anciens : un fonds culturel et linguistique commun, plusieurs vagues d'émigration irlandaise en Bretagne, et, plus récemment, de très nombreux jumelages : une centaine ! Sans parler des échanges culturels : le Festival Interceltique de Lorient, par exemple, ne serait pas le même sans les innombrables groupes irlandais qui s'y entendent pour mettre l'ambiance !

La coopération institutionnelle, plus récente, découle de **l'accord signé lors du Forum celtique organisé par la Région, en août 2023, à Rennes**. Une coopération jeune, [...]

[...] donc, mais déjà dynamique. Car depuis le Brexit, la péninsule bretonne devient, pour l'Irlande, la principale porte d'entrée maritime vers l'Europe.

Autant de raisons qui ont conduit **Loïg Chesnais-Girard à rencontrer les acteurs de la coopération et la diaspora bretonne**, cette semaine, en Irlande.

Universités

Le Brexit ayant entraîné la sortie du Royaume-Uni du programme Erasmus, l'Irlande est devenue depuis très courtisée par les étudiants.

La Bretagne avait pris les devants, en signant, en août 2021, un **accord entre les 4 universités bretonnes et 3 universités irlandaises** (Cork, Limerick et Galway), pour une durée de 5 ans.

Chacune des parties s'engage à faire émerger des **projets de recherche conjoints**, à favoriser les **mobilités**, à conduire des **programmes allant vers un double diplôme**.

Cette entente pourrait aussi permettre l'accès mutuel à des équipements, travaux scientifiques, formations professionnelles ou stages en entreprise dans des domaines prioritaires : agriculture et nutrition, mer et littoral, numérique et cybersécurité, santé, environnement et développement durable, histoire et culture celtiques...

Énergies marines renouvelables

Bretons et Irlandais proposent la **création d'un « cluster Atlantique » pour l'éolien offshore flottant**, pour identifier leurs besoins, réfléchir aux coopérations et aux formations dans ce domaine stratégique.

Transports

Les liaisons passagers comme fret entre ports irlandais et français ont fortement progressé, passant de 12 à 50 par semaine. En Bretagne, une offre de **billets combinés train-ferry** permet de simplifier les démarches des passagers qui empruntent la ligne directe Roscoff-Cork, opérée par Brittany Ferries.

Culture, patrimoine et diaspora

En matière de patrimoine, une coopération est à l'étude sur les **mégalithes**, une richesse partagée entre les deux territoires.

Des acteurs de l'**audiovisuel** breton souhaitent aussi s'inspirer du succès de la chaîne publique gaélique TG4, qui propose aussi bien des séries que des documentaires et des spectacles.

La politique de **soutien de la Région Bretagne aux Bretonnes et Bretons du monde** a permis de diversifier les événements organisés tout au long de l'année par la diaspora, y compris la Fête de la Bretagne. Des opérations ont notamment été organisées à l'occasion de la Chandeleur et de la fête celtique d'Halloween.

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839
Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX 1
Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD
Rédacteur en chef : Alan-Erwan CORAUD
Contributeurs : Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ, Jakez LHÉRITIER, Jean-Francois MORVAN, Jean-Yves BEAUDOUIN
Traductions : EOG traduction
Crédits photographiques : Bretagne Réunie.
Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution.
Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh
Conception : Breizhek Studio
Illustrations : Storyset (Freepik)
Illustration de couverture : Matthieu LEBRETON (Breizhek Studio)
IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX



Assemblée des Comités Locaux SAMEDI 17 MAI 2025

LA ROCHE DU THEIL
en Bains-sur-Oust, en Pays redonnais

déjeuner à 12h20

assemblée dès le matin 10h00 et fin 17h00

Plus de précision dans le prochain
Courrier de l'Unité N° 114
qui sortira début avril 2025

Prochain numéro :
1^{er} avril 2025

bretagnereunie.bzh

